

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN AU QUÉBEC : LE PQ, LA CAQ, QS ET LE PV S'ENGAGENT À AGIR ENSEMBLE

ATTENDU les travaux nous ayant réunis depuis le printemps 2016 sous l'égide du Mouvement Démocratie Nouvelle.

ATTENDU la promesse faite par tous les partis politiques à l'élection générale de 2003, à la suite des États-généraux sur la Réforme des institutions démocratiques, d'abandonner le scrutin uninominal à un tour à cause des accrocs démocratiques qu'il génère quant à la représentation citoyenne équitable.

ATTENDU notre accord sur les six principes de base devant guider le choix du système électoral en remplacement du mode de scrutin actuel :

- Refléter le plus possible le vote populaire de l'ensemble des Québécoises et des Québécois.
- Assurer un lien significatif entre les électeurs-trices et les élu-e-s.
- Viser le respect du poids politique des régions.
- Favoriser la stabilité du gouvernement par des mesures encadrant les motions de censure.
- Offrir un système accessible dans son exercice et sa compréhension.
- Contribuer à une meilleure représentation des femmes, des jeunes et des communautés ethnoculturelles.

ATTENDU que nous sommes arrivés à la conclusion que les député-e-s de l'Assemblée nationale du Québec devraient être élu-e-s, à partir de la 43^e législature, selon un mode de scrutin semblable à celui étudié et avalisé par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) dans son avis de décembre 2007, lequel avait été mandaté pour étudier l'avant-projet de loi déposé à l'Assemblée nationale en 2004 et étudié longuement en commission parlementaire spéciale.

ATTENDU que la question de la réforme du mode de scrutin est dans le débat public québécois depuis 1902 et que, compte tenu de tous les travaux d'étude faits depuis près de 50 ans et surtout depuis l'élection générale de 1998, il est temps de passer de la parole aux actes.

ATTENDU que les citoyennes et les citoyens du Québec ont le droit d'avoir une Assemblée nationale vraiment représentative, fondée sur une véritable égalité de tous les votes.

ATTENDU que la seule façon de changer le mode de scrutin au Québec est de s'unir autour de principes et d'une proposition politique la plus largement partagée.

Nous du Parti québécois, de la Coalition Avenir Québec, de Québec solidaire et du Parti vert du Québec, malgré nos divergences :

NOUS NOUS ENGAGEONS à travailler ensemble, sur la base des 6 principes mentionnés dans les attendus précédents, afin de viser, pour la prochaine élection générale de 2018, la présentation de la proposition conjointe la plus susceptible de rallier une majorité de la population, en l'occurrence le scrutin proportionnel mixte compensatoire avec listes régionales.

NOUS NOUS ENGAGEONS aussi, sur la base de l'appui global reçu de la majorité de la population, à travailler à consolider la compréhension des citoyens et des citoyennes sur cet enjeu et à créer le ralliement populaire le plus large et le plus solide possible.

NOUS NOUS ENGAGEONS à déposer un projet de loi à cet effet au plus tard le 1^{er} octobre 2019.

Enfin, NOUS DEMANDONS au Parti libéral du Québec de joindre notre alliance sur cette question fondamentale pour la qualité et le renforcement de notre démocratie représentative.

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
PARTI QUÉBÉCOIS

FRANÇOIS LEGAULT
COALITION AVENIR QUÉBEC

MANON MASSÉ
QUÉBEC SOLIDAIRE

ALEX TYRRELL
PARTI VERT DU QUÉBEC